

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 28 MARS 2008**

**Présents :** Mr Jacques CHOLLET, Mme Catherine PASQUET, Mr Michel GODELU, Mr Alain THEBAULT, Mme Jacqueline ROUAULT, Mme Géraldine CUSTODIO, Mme Pascale SARRET, Mr Serge BUFFET, Mr André PACYNA, Mme Stéphanie NEDEAU, Mr Jean-Pierre BONAMY, Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN, Mme Dominique LAVEAU, Mr Michel AUPERIN.

**Absente excusée :** Mme Flora GAUTHIER

**Secrétaire de séance :** Mme Catherine PASQUET

A l'unanimité le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 14 mars 2008.

**FINANCES**

**A) ELECTROBOX**

**Affectation du résultat**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que lors de l'approbation du compte administratif il avait été décidé d'affecter la somme de 18 200 €uros à la section Investissement.

La vente du bâtiment, prévue en avril 2008, laisse excédentaire cette section après cette opération. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de ne pas affecter cette somme car ce budget sera clos après cette opération.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de retirer cette affectation de résultat.

**Approbation du budget**

Section de fonctionnement	Dépenses :	296 168.01 €uros
	Recettes :	296 168.01 €uros
Section d'Investissement	Dépenses :	203 104.51 €uros
	Recettes :	291 990.69 €uros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce nouveau budget 2008.

**Remboursement du prêt**

Le prêt restant en cours après la signature chez le notaire (Mme Catherine PASQUET, Maire-Adjoint, représentera Monsieur le Maire) sera prélevé sur notre compte à la trésorerie le 30 avril 2008.

**B) ASSAINISSEMENT**

**Amortissements**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'amortir :

- la subvention reçue pour l'étude du schéma directeur d'assainissement sur un an pour un montant de 1 220.45 €uros.
- L'étude préliminaire d'un montant de 4 577.09 €uros sur 5 ans.
- La subvention reçue pour l'étude préliminaire d'un montant de 1 530.80 €uros sur 2 ans.
- L'étude d'incidence du rejet d'un montant de 5 298.28 €uros sur 5 ans.
- L'étude de valorisation agricole des boues d'un montant de 5 525.52 €uros sur 5 ans.
- La subvention reçue pour cette étude de valorisation agricole des boues d'un montant de 3 465.00 €uros sur 4 ans.

### **Approbation du budget**

Section d'exploitation	Dépenses :	28 286.00 €uros
	Recettes :	28 286.00 €uros
Section d'Investissement	Dépenses :	41 208.36 €uros
	Recettes :	54 772.68 €uros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce nouveau budget 2008.

### **C) COMMUNE**

#### **Vote du taux des trois taxes**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux de ces trois taxes :

- taxe d'habitation 13.19%
- Taxe foncière 15.76 %
- Taxe foncière non bâtie 35.73 %

#### **Approbation du budget**

Section de fonctionnement	Dépenses :	752 769.56 €uros
	Recettes :	752 769.56 €uros
Section d'Investissement	Dépenses :	550 283.64 €uros
	Recettes :	550 283.64 €uros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce nouveau budget 2008.

#### **Demande de subventions diverses**

Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal des décisions de sa commission « communication et vie associative » sur l'attribution des subventions aux associations de la commune et aux associations extérieures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les choix de cette commission.

#### **D) Autorisation au Trésorier payeur**

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise le trésorier à exercer des poursuites pour le recouvrement des produits communaux jusqu'au commandement inclusivement.

### **BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX :**

#### **- Logements sociaux**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de la société anonyme Jacques Cœur Habitat qui va financer les quatre logements sociaux (Poste-Presbytère). Il sera demandé à la commune de se porter caution.

Arrivée de Mme Flora GAUTHIER à 19 heures 35

### **PERSONNEL**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'accorder deux heures supplémentaires à l'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 01 avril 2008.

## **AFFAIRES EXTERIEURES**

- Safer du Centre

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des déclarations d'aliéner soumises au droit de préemption, reçues de la SAFER du CENTRE pour des biens situés sur la commune.

- O.N.F.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du projet d'avenant à la convention du 27 juillet 1979 portant sur la redevance annuelle pour le passage d'une conduite enterrée en forêt domaniale.

L'ONF souhaite porter cette redevance à 90 €uros par an.

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

- Assurance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu de notre assurance un chèque de 970.59 €uros suite à la modification du notre contrat Multirisque Commune.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre d'un administré qui remercie de la livraison de grave.

La commission « communication et vie associative » se réunira le 22 avril 2008.

La commission « bâtiment – Artisanat – Commerce » se réunira le 05 avril 2008.

La commission « voirie – terrains – bois communaux » se réunira le 18 avril 2008

La commission « social – scolaire – péri scolaire » se réunira le 29 avril 2008

Le CCAS se réunira le 09 avril 2008.

Les membres du conseil municipal souhaitent que le président de la Communauté de Communes en Terres Vives vienne présenter cet organisme.

La séance est levée à 20 heures.